**Appel d’Offres Fabrication des messages de prospection 2023**

**Réf :FR-PA-MKG – 202204 – ACTION CONTRE LA FAIM**

Créée en 1979, Action contre la Faim est une organisation non gouvernementale privée, apolitique, non-confessionnelle et non lucrative qui intervient dans le monde entier.

La mission d’Action contre la Faim est de **sauver des vies** en éliminant la faim par la prévention, la détection et le traitement de la malnutrition, en particulier pendant et après les situations d’urgence liées aux conflits ou aux catastrophes naturelles. Nos programmes sont mis en œuvre dans le cadre d’une approche intégrée : nutrition et santé / eau, assainissement, hygiène / sécurité alimentaire et moyens d’existence.

De la crise à l’accompagnement pérenne, nous luttons contre les causes de la malnutrition et ses effets. En favorisant une intégration de nos programmes dans les structures locales et nationales, nous visons à ce que nos interventions à court terme se transforment en solutions durables.

Action contre la Faim respecte les principes suivants :

* L’indépendance financière et morale.
* La neutralité et l’impartialité politiques et religieuses.
* La non-discrimination (sexe, ethnies, religion, nationalité, opinions).
* L’accès libre et direct aux victimes. Action contre la Faim s’autorise à dénoncer les entraves faites à ce libre accès.
* L’exigence de professionnalisme des actions.
* La transparence aussi bien vis-à-vis des bénéficiaires que des partenaires ou des donateurs.

Nos valeurs sont : Indépendance / Neutralité / Non-Discrimination / Accès libre et direct aux victimes / Professionnalisme / Transparence.

Les rapports d’activité et détails sur nos programmes sont consultables sur le site Internet de l’association : [www.actioncontrelafaim.org](http://www.actioncontrelafaim.org)

ACF soutient les objectifs des accords de Paris de la COP21 de maintenir la température moyenne mondiale à moins de 2°C au-dessus de la température préindustrielle. Pour cela ACF s’engage dans un premier temps à réduire son empreinte carbone de 50% d’ici 2030.

ACF met le climat dans ses priorités et entreprend des actions respectueuses de l’environnement dans le cadre de son mandat : lutter contre la faim dans le Monde.

L’objectif de cet appel d’offres est de solliciter des offres compétitives pour la prestation de production (impression, personnalisation, routage) de ses campagnes de prospection et de réactivation.

La durée de ce contrat avec le(s) prestataire(s) sélectionné(s) sera d’une durée de deux (2) ans renouvelable deux (2) fois un (1) an.

Le dossier complet d’appel d’offres peut être demandé à l’adresse suivante :

sdesaintpol@actioncontrelafaim.org

La date limite de la remise des offres est fixée au **jeudi 29 septembre 2022, à midi (18h00) heure de Paris.**